

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 02 juillet 2024

Délibération n° 048-2024

Point 06

Point 06. de l'ordre du jour**Reconduction de l'appel à manifestation d'intérêt IdEx Structuration pour l'année 2025****EXPOSE DES MOTIFS**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son initiative d'excellence (IdEx), l'Université de Strasbourg veut, à travers cet appel à manifestation d'intérêt, poursuivre les objectifs suivants :

- Fédérer les équipes pédagogiques au sein des composantes, à l'échelle de l'établissement et au-delà ;
- Encourager la transformation pédagogique à tous les niveaux (notamment en décloisonnant les unités d'enseignement) ;
- Relever le défi d'une pédagogie innovante par le développement de nouvelles formes de pédagogies centrées sur les apprentissages des étudiants ;
- Accompagner le déploiement de l'approche par compétences ;
- Elaborer, expérimenter et déployer des dispositifs pour la réussite étudiante (dont les projets de développement de dispositifs numériques) et pour la professionnalisation des étudiants (en prenant en compte leurs profils de sortie et les acquis visés des diplômés) ;
- Repenser les espaces physiques et virtuels, à une échelle inter-composantes, pour s'adapter aux nouvelles pratiques pédagogiques et modes d'apprentissage.

Cet appel à manifestation d'intérêt 2025 vise à soutenir des projets portés par une ou des composantes et des services qui se veulent structurants pour les années universitaires 2025-2026 et 2026-2027.

Pour soutenir la politique de site, cet appel est également ouvert aux établissements inscrits au contrat de site (UHA, INSA, ENSAS, ENGEES, HEAR) sous réserve d'un projet collaboratif et porté par une composante ou un service de l'Unistra.

Le document-cadre – un descriptif de l'appel assorti d'une note de cadrage (annexe), expose les critères d'éligibilité, ainsi que les procédures d'examen des projets.

Une enveloppe d'un montant maximum de 680 000€ pourra être dédiée à cet appel. Par ailleurs, les montants non affectés pourraient constituer une enveloppe de réserve pour pouvoir soutenir d'autres initiatives en lien avec la rénovation des pratiques pédagogiques et/ou des dispositifs poursuivant les orientations stratégiques de l'appel, pour l'année civile 2025.

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte la **reconduction de l'appel à manifestation d'intérêt IdEx Structuration l'année 2025 et ses documents de cadrage.**

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	23
Nombre de voix pour	22
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Directeurs des composantes
- Responsables administratifs des composantes

Fait à Strasbourg, le 03 juillet 2024

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljaou

Cet appel vise à soutenir des initiatives pour une durée de deux ans. Elles seront lancées opérationnellement à la rentrée 2025.

Sont éligibles :

- Les demandes de financement total pour la création d'un projet.
- Les demandes de financement pour un passage à l'échelle de dispositifs expérimentés avec succès qui mériteraient d'être déployés largement (inter-composantes ; au-delà de l'unistra), sous réserve que l'Université de Strasbourg soit affichée comme contributeur et ses étudiants comme bénéficiaires de l'action.
- Les demandes de financement en complément d'autres financements déjà obtenus (équipements de formation / recherche par exemple).

Il est rappelé que cet appel n'a pas vocation à financer la jouvence d'équipements, ni la création de parcours de formation (y compris DU) ou la mise en place d'une nouvelle modalité d'enseignement (EAD ; apprentissage...) au sein d'un parcours de formation.

FINANCEMENT

Cet appel s'inscrit dans le cadre du budget 2025 de l'IdEx. Les dépenses éligibles font l'objet d'une note de cadrage jointe en annexe. Les financements obtenus dans le cadre de l'un de ces appels à projets seront soumis aux règles de suivi de l'IdEx. La date limite d'éligibilité des dépenses est fixée au 30.06.2027. Toutefois, pour permettre le déploiement des dispositifs, il est demandé aux porteurs d'engager les principales dépenses sur l'exercice budgétaire 2025.

Enfin, il est recommandé pour des investissements pédagogiques importants de proposer un cofinancement.

CALENDRIER

3 étapes obligatoires pour candidater selon le calendrier ci-dessous

AMI STRUCTURATION 2025	
Juillet 2024	Lancement de l'appel
Du 26 août au 30 septembre 2024 (étape obligatoire)	Etape de pré-candidature : saisie d'un formulaire comportant les principaux renseignements pédagogiques sur une plateforme. Echanges avec les services pour expliciter le dispositif pédagogique, les modalités de mise en œuvre et le montage envisagés (vérification de la recevabilité des dossiers)
Jusqu'au 10 octobre 2024	Modifications du formulaire sur la plateforme suite aux échanges avec les services.
Du 14 au 25 octobre 2024 (étape obligatoire)	Etape de pré-validation : présentation du projet pédagogique lors d'une audition en interne. Vérification de la faisabilité et de la pertinence au regard des orientations stratégiques.
Jusqu'au 30 novembre 2024 (étape obligatoire)	Dépôt du dossier de candidature et des annexes obligatoires sur une plateforme
Décembre 2024 – janvier 2025	Evaluation des projets par des experts externes
Février 2025	Examen des retours d'expertise et présélection par la commission <i>ad hoc</i> IdEx Formation
CFVU de février 2025	Sélection des projets lauréats
Fin février-début mars 2025	Communication des résultats

ENVIRONNEMENT MIS A DISPOSITION

Ces projets s'inscriront dans une dynamique forte et innovante déjà existante à l'Unistra. Les dispositifs proposés pourront notamment s'appuyer sur les ressources pédagogiques développées par l'Idip à destination des étudiants (la plateforme [AIR Moodle par exemple](#)). Pour parvenir à proposer une offre de formation autour des compétences, il existe par ailleurs un certain nombre de dispositifs dont le programme de « [missions professionnelles](#) » qui permettent la mise en situation professionnelle des étudiants et le développement de compétences à la fois disciplinaires et transversales. Enfin l'Idip a récemment recensé des ressources sur l'IA en accès libre (lien pour accéder au portail documentaire : <https://idip.unistra.fr/ia/>).

Nous vous encourageons à vous informer sur les projets pédagogiques existants à l'Unistra et à vous rapprocher des équipes projets pour échanger et collaborer (<https://idip-obs.unistra.fr/wordpress/a-la-decouverte/>).

Différents leviers et accompagnements sont proposés et ont pour objectif de concourir à développer les axes stratégiques prioritaires de la politique de formation. Un portail à destination des acteurs de la formation recensant l'ensemble des dispositifs et opportunités de financement en formation est accessible sur le site de l'Idip à l'adresse: <https://idip.unistra.fr/portail-formation/>. Parallèlement aux appels annuels (« IdEx Structuration » ; « CFVU Investissements Formation » ou « Seed-money Eucor ») qui permettent le financement d'investissements pédagogiques d'ampleur, des dispositifs sont accessibles tout au long de l'année, dont ci-après ceux directement mobilisables via le portail Formation (soutien à la transformation des enseignements ; accompagnement à l'organisation de séminaires pédagogiques ; soutien à la participation à des colloques ou journée d'études sur la pédagogie et la réussite universitaire pour les personnels et partenaires de l'université de Strasbourg impliqués dans projets et initiatives pédagogiques etc.).

AMI STRUCTURATION	
OBJECTIFS	<p>Encourager les équipes pédagogiques à expérimenter ou à renforcer des dispositifs existants visant la structuration i) de composantes ii) de formations iii) à l'échelle de différents campus.</p> <p>Soutenir des projets originaux en développant le mode "projet" et inciter à la transversalité (décloisonnement).</p> <p>Renforcer l'approche par compétences en favorisant les mises en situation professionnelles, la formation à / par la recherche.</p> <p>Promouvoir des dispositifs de formation par la recherche dès la licence.</p> <p>Promouvoir des outils et méthodes d'accompagnement adaptés au public visé et intégrant notamment les problématiques liées aux enjeux de développement durable et sociétaux.</p> <p>Disposer d'équipements, d'espaces de travail et de pédagogie innovants sur différents sites de l'Université de Strasbourg.</p>
PUBLIC VISE	<p>Principaux bénéficiaires : les étudiants de l'Unistra (BUT/licence, en master ou équivalent, dont les écoles d'ingénieurs ; en filières de santé - 3ème cycle inclus).</p> <p><u>Formations inéligibles</u> : les D.U ; les formations franco-allemandes financées par l'UFA ; les UE ou parcours ex-nihilo financés dans le cadre de projets PIA/ France 2030 (EUR, SFRI, INCLUDE).</p>
PERIMETRE	<p>Démarche collective. Au minimum 1 composante de l'Unistra au nom d'une équipe pédagogique (mention. s / parcours) ou 1 service de l'Unistra</p>
LIVRABLES (liste non exhaustive)	<p>Plateformes et applications de pointe (médicales, industrielles...) ; plateformes de simulation ; Dispositifs & outils mutualisés ; dispositifs innovants en appui à l'enseignement en présentiel et/ou à distance ;</p> <p>Expérimenter des dispositifs pour enseigner l'IA ;</p> <p>Développement d'ensembles de ressources pédagogiques numériques pour la formation et l'auto-formation des étudiants (exercices interactifs auto-évalués ; outils de remédiation / remise à niveau) ;</p> <p>L'aménagement d'espaces d'apprentissages etc.</p>
NATURE DES FINANCEMENTS	<p>Seuil fixé de 20k€ à 70k€ TTC par projet</p> <p>Principalement des dépenses d'investissements pédagogiques (dépenses éligibles indiquées dans l'annexe « note de cadrage »)</p>
MISE EN ŒUVRE	<p>Jusqu'à 2 ans : années universitaires 2025-2026 et 2026-2027(déploiement)</p>
PROCEDURE	<p>Trois étapes obligatoires pour candidater (consulter le calendrier) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formulaire de pré-candidature comportant les informations indispensables; Vérification de la recevabilité des dossiers et échanges avec les services selon la nature du/des dispositif.s envisagé s. - Audition devant un comité pour examiner le respect des orientations stratégiques, la faisabilité & pertinence du/des dispositif(s) envisagé(s) (étape de pré-validation). - Dépôt du dossier de candidature et des annexes obligatoires (devis, lettre.s d'engagement/de soutien).

<p>EVALUATION</p>	<p>Etape de pré-candidature : saisie du formulaire et explicitation du/des dispositifs pédagogiques envisagés auprès des services selon la nature du projet.</p> <p>Evaluation des projets éligibles en deux temps:</p> <p>1/ évaluation en interne à partir du formulaire et lors d'une audition (étape de pré-validation : les projets non conformes aux orientations stratégiques ne seront pas recevables) Constitution du comité : représentant(s) de la VP Formation; représentant(s) de la commission <i>ad hoc</i> IdEx Formation (rapporteur) ; membre(s) invité(s) expert(s) (représentant(s) des services – selon la nature du projet). Grille d'évaluation comme support pour apprécier le respect des orientations stratégiques et les critères prioritaires de l'appel, s'assurer de la pertinence et de la faisabilité.</p> <p>2/ évaluation des projets éligibles par des experts du domaine à partir du dossier de candidature. Grille d'évaluation comme support pour évaluer la qualité pédagogique et scientifique.</p>
<p>PRESELECTION DES PROJETS</p>	<p>La commission <i>ad hoc</i> IdEx Formation se réunit pour examiner les retours d'expertise et présélectionner les projets.</p>
<p>VALIDATION DES INSTANCES</p>	<p>Sélection des projets à la CFVU et approbation des montants alloués par le CA</p>